



Renforcer les effets structurants du secteur des ressources minérales dans les pays de la Communauté économique d'Afrique centrale



Brazzaville, République du Congo
Atelier national - 26-27 septembre 2016
Atelier régional - 28-30 septembre 2016



UNITED NATIONS CONFERENCE ON TRADE AND DEVELOPMENT

**Améliorer les effets structurants des ressources
minérales dans les pays de la
Communauté Economique d'Afrique Centrale**

Ateliers national et regional

**Brazzaville, Congo
26-30 Septembre 2016**

Note conceptuelle



I. Justification et vue d'ensemble

Les travaux sur les pays africains en développement dépendant des produits de base tels que ceux de Fourie (2012) et ceux de Sala-i-Martin et Subramanian (2012), ont trouvé des liens limités ou inexistantes entre le secteur des ressources naturelles et les autres secteurs de l'économie dans les pays comme l'Angola, la Guinée équatoriale, le Mozambique et le Nigéria.

Les pays de la CEEAC font face à des défis similaires et ont peu de liens économiques établis du secteur des ressources naturelles avec le reste de l'économie. Renforcer ces liens de développement permettra à ces pays-là de profiter pleinement des opportunités et de redistribuer les rentes des ressources le plus largement possible au sein de l'économie ainsi que développer toutes les étapes de production afin de soutenir les communautés locales pour atteindre les Objectifs du Développement Durable.

II. Contextes national et régional

Au niveau national, la République du Congo a mis en place un Comité de pilotage du Contenu Local, ce qui représente une étape importante dans le sens du renforcement des politiques du contenu local et des liens de développement du secteur des ressources naturelles avec le reste de l'économie. Ce Comité a accompli des progrès à travers une loi sur le Contenu Local votée au niveau de l'Assemblée Nationale.

Au niveau régional, le Traité de la CEEAC reconnaît l'importance de l'utilisation des ressources naturelles comme moteur d'un développement économique inclusif et le besoin de coordonner les politiques visant à maîtriser les techniques de valeur ajoutée et la promotion des liens de développement (Article 55b et 56 b). Toutefois, ces étapes positives doivent être minutieusement suivies et les différentes lois ou exigences doivent être appliquées de façon stricte.

Au niveau continental, le Sommet des Chefs d'Etats et de Gouvernements Africains tenu à Addis Abéba en février 2009 a adopté la Vision du Régime Minier de l'Afrique laquelle vision promeut "une exploitation transparente, équitable, et optimale des ressources minières afin de soutenir une croissance soutenue et un développement socio-économique durable et inclusif. Le Sommet a demandé aux ministres de l'Union Africaine en charge des ressources minières de développer un plan d'action concret pour la réalisation de la vision à travers entre autres de la Commission de l'Union Africaine et la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA)".

III. Objectifs et résultats escomptés de l'atelier national

L'atelier sera co-organisé avec le gouvernement de la République du Congo et plus particulièrement en étroite collaboration avec le point focal du projet logé au Ministère du Plan, des Statistiques et de l'Intégration Régionale.

Les objectifs principaux de l'atelier national sont de s'enquérir de ce qui a été réalisé au niveau national et d'identifier les défis aussi bien que les opportunités. En fonction des défis identifiés, l'atelier fera des recommandations sur les voies possibles en vue de renforcer les liens économiques déjà existants. Les objectifs spécifiques de l'atelier sont de présenter le projet aux différentes parties prenantes; de discuter le concept de contenu local et de liens de développement; d'analyser le secteur des ressources naturelles au Congo et d'identifier le cadre existant sur le contenu local; de proposer la méthodologie du projet pour la mise en oeuvre des activités au Congo; et de finaliser et approuver la feuille de route pour atteindre les objectifs escomptés.

IV. Objectifs et résultats escomptés de l'atelier régional

Suite au premier atelier régional tenu à N'Djaména, ce second atelier prévu à Brazzaville affinera les recommandations faites lors de l'atelier précédent et analysera la manière de les appliquer afin de produire des résultats positifs supplémentaires pour les pays bénéficiaires. Les objectifs spécifiques sont de présenter les résultats des études commissionnées par la CNUCED au Congo et au Tchad;

d'identifier et d'analyser les initiatives existantes dans la sous-région; de promouvoir le partage de connaissance sur les politiques de contenu local; de proposer une méthodologie régionale pour mettre en œuvre le projet et conceptualiser une feuille de route sous-régionale pour atteindre les résultats escomptés.

Les thématiques qui seront discutées incluent l'intégration dans les chaînes de valeurs régionales et globales, la réduction des lacunes dans les qualifications, l'amélioration de l'environnement des affaires, la relève des défis liés aux infrastructures, le renforcement de la bonne gouvernance et la résolution des problèmes sociaux et environnementaux. A la fin de l'atelier, les participants devront amorcer l'ébauche des orientations ou une feuille de route régionale pour atteindre les résultats escomptés. Afin de réussir ce pari, une attention particulière sera accordée à l'identification des partenariats qui maximisent l'impact du projet.

L'atelier régional sera structuré comme suit: le premier jour, les présentations donneront une vue d'ensemble sur les secteurs miniers et pétroliers dans la sous-région d'Afrique Centrale et au niveau global ainsi que sur le renforcement des liens de développement à travers le contenu local et le développement des aptitudes. Le deuxième jour, les discussions tourneront autour du renforcement des liens économiques de développement à travers le cadre institutionnel, la gestion budgétaire, le soutien politique et la participation de la société civile aussi bien que la diversification économique. Le troisième et dernier jour, l'atelier servira à partager les différentes perspectives du secteur privé, amorcer l'ébauche de la feuille de route régionale et la manière de l'appliquer. En outre, les participants pourront discuter des activités concrètes à mettre en œuvre au niveau national durant la période de mise en œuvre du projet.

V. Dates et lieux des ateliers

L'atelier national se tiendra à Brazzaville du 26 au 27 Septembre 2016 au Ministère des Affaires Étrangères. L'atelier régional se tiendra également au même endroit du 28 au 30 Septembre 2016.

VI. Participants

L'atelier rassemblera les points focaux des pays bénéficiaires du projet ainsi que des experts internationaux, régionaux et nationaux dans le domaine des ressources minières et des membres du groupe de travail au Congo. La session de lancement du projet sera ouverte à toutes les parties prenantes.

VII. Visa et autres arrangements logistiques

Les participants devront contacter l'Ambassade de la République du Congo la plus proche de chez eux pour l'obtention des visas. Ils sont aussi responsables de la réservation des hôtels et de leur transport à l'intérieur du pays. Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) a recommandé les hôtels suivants:

VIII. Contacts

Toutes les communications devront être adressées au Secrétariat de la CNUCED, Unité de produits de base, Palais des Nations, CH-1211 Genève 10; à l'adresse électronique suivante:

commodities@unctad.org.

Toutes les autres requêtes devront être adressées à:

- Mme Yanchun Zhang, Chef de Section de la politique des produits de base et de soutien de leur mise en oeuvre, CNUCED; yanchun.zhang@unctad.org; Tél: +41 22 917 5790.
- M. Taro Boel, Economiste Associé, L'Unité de produits de base; taro.boel@unctad.org; Tél: +41 22 917 5135.
- Mme Laina Maia, Consultante, CNUCED, Unité de produits de base; laina.maia@unctad.org; Tél: +41 22 917 4720.

- Mme Catherine Katongola-Lindelof, catherine.katongola@unctad.org; Tél: 41 22 917 1648; fax: 41 22 917 0509; or Mme Danièle Boglio, daniele.boglio@unctad.org, Tél: 41 22 917 6286.

Bibliographie

- Fourie, Thea. 2012. "Avoiding Angola's 'resource curse': Some lessons for Mozambique". Global Insight, 8 November 2012.
- Kaplinsky, Raphael. 2011. "Commodities for Industrial Development: Making Linkages Work". UNIDO Working Paper, 01/2011.
- Morris, Mike, Raphael Kaplinsky, and David Kaplan. 2012. "One Thing Leads to Another". Resources Policy, 37, pp. 408-416.
- Sala-i-Martin, Xavier and Arvind Subramanian. 2012. "Addressing the natural resource curse: an illustration from Nigeria". National Bureau of Economic Research, Working Paper No. 9804.
- UNCTAD, 2011, " Best Practices in Investment for Development: How to Create and Benefit from FDI-SME linkages - Lessons from Malaysia and Singapore". Investment Advisory Series, Series B, No. 4.

Annexe 1. Les parties prenantes et les résultats escomptés

Parties prenantes	Résultats recherchés
Niveau central de l'Etat : Décideurs politiques, y compris dans les ministères concernés, les organismes de réglementation, le parlement et les instances gouvernementales locales	Cadres de travail et directives disponibles pour concevoir des politiques et réglementations locales appropriées visant à faciliter et à stimuler la participation des opérateurs locaux à filière extractive.
Niveau central de l'Etat : Fonctionnaires des ministères et instances publiques concernés.	Pertinence renforcée des directives et des cadres de travail pour un contexte spécifique.
Secteur privé : Entreprises locales, toutes tailles confondues	Pertinence renforcée des directives et des cadres de travail pour répondre aux besoins spécifiques des entreprises locales.
Secteur privé : Investisseurs nationaux et étrangers, associations sectorielles et chambre de commerce	Directives et cadres de travail améliorés pour une meilleure prise en compte des points de vue des investisseurs.
Société civile : Communautés locales Syndicats Organisations non gouvernementales (ONG)	Directives et cadres de travail améliorés favorisant l'émergence d'un pacte social permettant d'exploiter et d'intégrer les points de vue de la société civile.
Enseignement : Universités et institutions de recherche et formation	Meilleur accès à l'information sur filière extractive nationale et sur les programmes de renforcement des compétences disponibles dans le domaine de la politique en matière d'exploitation des ressources minières et des activités minières associées.
Organisations internationales et organismes donateurs	Mieux comprendre le potentiel, les besoins et les objectifs nationaux en termes de génération de valeur ajoutée au niveau local à partir des filières liées aux industries extractives.

Annexe 2. Agenda de l'atelier national

L'atelier servira de plateforme de dialogue et de partage de connaissances entre différentes parties prenantes dans les domaines ci après cités:

Patronage de la cérémonie: Ministère du Plan, des Statistiques et de l'Intégration Régionale

8:30 - 9:00 Inscription

1) Présentation du projet

Cette session fournira le contexte, la justification et les éléments de base du projet intitulé "Renforcer les liens de développement du secteur des ressources minières dans la Communauté Economique des Etats d'Afrique Centrale" et ses activités proposées ainsi que les résultats escomptés au niveau national. Les présentations seront faites par la CNUCED et le représentant du point focal Congolais sur les sujets suivants:

- i. Contexte général au Congo
- ii. Principaux objectifs et ressources disponibles
- iii. Résultats escomptés et comment les appliquer à travers le rôle des plateformes multilatérales

2) Les contextes international et national

Dans cette session, les discussions seront centrées sur le contexte national des dynamiques des prix des matières premières dérivées des ressources naturelles. Toutefois, puisque la République du Congo est preneuse de prix sur le marché international, une brève introduction des dynamiques de prix des matières premières sera nécessaire. Une attention particulière sera accordée au secteur des ressources minières au Congo ainsi qu'aux opportunités d'approfondir les liens de développement. Les présentations seront organisées comme suit:

- i. Evolution internationale des prix des matière premières
- ii. Secteur minier et pétrolier au Congo: analyse du secteur minier et ses effets sur l'économie nationale
- iii. Opportunités et défis pour renforcer les liens économiques de développement

3) Le Contenu local et les liens de développement: concept, résultats escomptés et leçons apprises

Bien que le contenu local soit considéré comme une option de politique pour approfondir les liens économiques de développement, il n'y a pas de définition universellement acceptée du terme. Cette session discutera des dimensions du contenu local et comment le mettre en application à travers:

- i. Les différentes approches des politiques du contenu local
- ii. Chaînes de valeur dans les secteurs minier et pétrolier: Comprendre les dynamiques des liens de développement
- iii. Résultats escomptés et stratégies pour atteindre ces résultats

4) Elaboration des stratégies du contenu local au Congo

La République du Congo est actuellement en train d'élaborer un cadre légal pour renforcer le développement des liens économiques avec le secteur des ressources minières. Cette session a pour but de discuter les stratégies mises en place et le travail déjà accompli par le Comité Congolais du Contenu Local:

- i. Stratégies de contenu local au sein des secteurs miniers et pétroliers ainsi que le secteur du gaz) ;
- ii. Défis auxquels font face le gouvernement Congolais et ses affiliés dans l'accomplissement de sa politique de Contenu local ;
- iii. Etapes concrètes pour relever les défis ci-dessus identifiés

5) Renforcer les liens économiques de développement du secteur minier

Pendant cette session, les résultats préliminaires du projet seront discutés. Les organisateurs espèrent que les participants feront des suggestions constructives afin de compléter les lacunes identifiées par la CNUCED dans le but ultime de définir des domaines de priorité de ses activités:

- i. Résultats préliminaires du projet de la CNUCED (analyse des politiques existantes dans le domaine du contenu local au Congo)
- ii. Mécanismes pour améliorer la participation locale (plus particulièrement celle de la société civile)
- iii. Suivi et évaluation

6) Le contenu local régional

Les intervenants de cette session vont explorer le cadre légal et réglementaire lié au secteur des ressources naturelles. Les sujets de discussion incluent le respect des Traités régionaux et internationaux. La séance sera structurée comme suit:

- i. Cadre légal, réglementaire et institutionnel
- ii. Les lacunes dans le cadre légal, réglementaire et institutionnel
- iii. Les initiatives pour résoudre les lacunes dans le cadre légal, réglementaire et institutionnel

7) Mis en place d'une approche intégrale pour optimiser les liens de développement

Le but de cette session est d'identifier les mécanismes de coordination à travers les différentes parties prenantes pour élaborer des politiques inclusives de développement:

- i. Collaboration interministérielle
- ii. Collaboration entre la société civile, le secteur public et le secteur privé
- iii. Collaboration entre les différentes agences

8) Elaboration d'une feuille de route pour le Congo

Sur la base des discussions des sessions précédentes, cette session interactive visera à élaborer l'ébauche d'une feuille de route inclusive pour donner des orientations aux activités du projet. Le but ultime de ces activités est de renforcer les liens économiques de développement du secteur des ressources naturelles au Congo. Les organisateurs espèrent que les participants feront des suggestions constructives afin de définir les domaines de priorités et les étapes afin de renforcer le rôle du secteur des ressources naturelles comme véritable moteur de développement:

- i. Proposition des activités nationales
- ii. Proposition pour un groupe de travail national
- iii. Observations finales de l'atelier

Annexe 3. Agenda de l'atelier sous-régional

L'atelier servira de plateforme de dialogue et de partage de connaissances entre différentes parties prenantes dans les domaines ci après cités:

1) Présentation du projet

Cette session fournira le contexte, la justification et les éléments de base du projet intitulé "Renforcer les liens de développement du secteur des ressources minières dans la Communauté Economique des Etats d'Afrique Centrale" et ses activités proposées ainsi que les résultats escomptés au niveau sous-régional. Les présentations seront faites par la CNUCED, et les représentants du point focal Congolais et les experts internationaux sur les sujets suivants:

- i. Contexte général dans la sous-région CEEAC
- ii. Principaux objectifs du projet
- iii. Résultats escomptés et comment les appliquer à travers le rôle des plateformes multilatérales

2) Les contextes international et sous-régional

Les discussions seront centrées sur le contexte sous-régional des dynamiques des prix des matières premières dérivées des ressources naturelles. Une attention particulière sera accordée au secteur des ressources minières en Afrique Centrale ainsi qu'aux opportunités d'approfondir les liens économiques de développement. Les présentations seront organisées comme suit:

- i. Evolution internationale des prix des matière premières
- ii. Les secteurs miniers et pétroliers en Afrique Centrale
- iii. Chaînes de valeurs dans le secteur des ressources minières: défis et opportunités

3) Renforcer les liens économiques de développement à travers le contenu local

Les pays en développement adoptent de plus en plus des politiques de contenu local comme instrument pour approfondir les liens économiques de développement du secteur des ressources minières. Toutefois, les politiques de contenu local ne sont pas une "potion magique". L'analyse du contenu local et l'identification des contraintes majeures au niveau local sont des éléments cruciaux dans l'élaboration et l'application réussies de ces politiques. Les discussions de cette session tourneront autour des sujets ci-dessous:

- i. Défis et opportunités dans la mise en œuvre des politiques de contenu local dans un contexte sous-régional
- ii. Les exigences de contenu local: formuler des objectifs pragmatiques
- iii. Mis en place d'un climat favorable: renforcement des liens économiques de développement à travers une approche participative

4) Etapes concrètes pour renforcer les liens économiques de développement

Quatre sessions seront organisées sous cette thématique. Plutôt que d'élaborer des objectifs irréalistes à travers des exigences prescriptives, l'expérience a montré que créer un climat favorable à travers des politiques conçues et mises en œuvre dans un processus multidimensionnel paraît être une bonne approche. Ce climat favorable inclut des politiques dans les domaines de l'éducation et de la formation professionnelle, des politiques pour améliorer le climat des affaires qui ont pour but de favoriser la création d'entreprises, de soutenir les Petites et Moyennes Entreprises, d'accéder au crédit et autres mécanismes financiers, de renforcer les liens budgétaires, de créer des institutions gouvernementales fortes basées sur la transparence et la bonne gouvernance:

- i. Education (réduire les lacunes dans les qualifications)
- ii. Améliorer le climat des affaires
- iii. Liens budgétaires
- iv. Politiques environnementales, sociales et de bonne gouvernance

5) Promouvoir la diversification économique

Le succès des politiques du contenu local ne peut être mesuré que par la diversification de l'économie après la mise en œuvre de ces politiques. Par conséquent, cette session discutera des éléments suivants qui sont nécessaires pour promouvoir la diversification économique:

- i. Rôle des institutions gouvernementales
- ii. Energie et transport
- iii. Capacité industrielle et intégration dans les chaînes de valeurs globale et régionale

6) Les perspectives industrielles

Il a été démontré que tenir compte des besoins du secteur privé dans l'élaboration des politiques de contenu local est un facteur important de succès. La coopération avec l'industrie peut conduire à des politiques réussies taillées sur mesure basées les éléments ci-dessous:

- i. Achats locaux
- ii. Programmes de formations en entreprises
- iii. Responsabilité sociale de l'entreprise : Licence sociale pour opérer

7) Contenu local régional

Dans cette session, les intervenants vont explorer le cadre légal, réglementaire et institutionnel lié au contenu local et ressources naturelles. Les sujets de discussion incluent le respect des traités régionaux et internationaux. La session sera organisée comme suit:

- i. Cadre légal, règlementaire et institutionnel
- ii. Lacunes dans le cadre légal, règlementaire et institutionnel
- iii. Initiatives pour résoudre les lacunes dans le cadre légal, règlementaire et institutionnel

8) Elaboration d'une feuille de route pour l'Afrique Centrale

Sur la base des discussions des sessions précédentes, cette session interactive visera à élaborer l'ébauche d'une feuille de route inclusive pour donner des orientations aux activités du projet. Le but ultime de ces activités est de renforcer les liens économiques de développement du secteur des ressources naturelles en Afrique Centrale. Les organisateurs espèrent que les participants feront des suggestions constructives afin de définir les responsabilités de chacune des parties prenantes afin de renforcer le rôle du secteur des ressources naturelles comme véritable moteur de développement:

- i. Rôle des organisations multilatérales
- ii. Reflexion sur le activités régionales
- iii. Proposition pour les activités régionales

9) Séance recapitulative

Sur la base des discussions des sessions précédentes, cette session conclura l'atelier régional avec :

- i. Les observations finales des participants
- ii. Le discours de clôture de la CNUCED
- iii. L'allocution finale du Ministère de plan de la statistique et de l'intégration régionale